

POURQUOI NOUS SOMMES LÀ

Depuis 1989, la Commission des femmes pour les réfugiés plaide énergiquement en faveur de lois, politiques et programmes qui améliorent les vies et protègent les droits des femmes, enfants et jeunes réfugiés et déplacés internes – et ce afin d'apporter des changements durables et mesurables.

Nos études et notre plaidoyer résultent en des améliorations qui changent la vie de ces populations qui sont à la fois vulnérables et résistantes. Notre travail est crucial pour les raisons suivantes :

- Parmi les presque 45 millions de personnes déplacées à travers le monde, quatre sur cinq sont des femmes, enfants ou jeunes. Les femmes et les filles adolescentes sont particulièrement vulnérables face aux risques d'exploitation, de viol et d'abus. La plupart des réfugiés se trouvent dans des situations à long terme qui durent en moyenne 17 ans.
- Les enfants et les jeunes, qui constituent plus de la moitié des réfugiés, manquent souvent plusieurs années de scolarité et sont les cibles de l'abus, des enlèvements et du recrutement militaire.
- Les femmes, enfants et jeunes qui sont des demandeurs d'asile aux Etats-Unis sont souvent gardés en détention, où ils sont parfois soumis à des conditions inhumaines et où on leur refuse parfois l'accès à une représentation juridique.

COMMENT NOUS CHANGEONS DES VIES

Par le biais de la recherche et de missions de collecte de données sur le terrain, nous identifions les problèmes critiques qui touchent les déplacés, notamment en ce qui concerne les déficiences en matière de soins de santé génésique, l'absence de moyens d'existence dignes et, aux Etats-Unis, le traitement des demandeurs d'asile. Nous

documentons les meilleures pratiques et nous proposons des solutions tout en développant des outils innovants pour améliorer la façon dont l'assistance humanitaire est offerte dans les contextes des réfugiés. Que ce soit dans le Congrès des Etats-Unis, aux Nations Unies ou auprès des organisations humanitaires, des gouvernements ou des donateurs, nous revendiquons des améliorations pour les politiques et les pratiques sur les réfugiés jusqu'à ce que des changements mesurables et à long terme soient réalisés.

CE QUE NOUS AVONS ACCOMPLI

Notre travail contribue à la mise en œuvre de solutions à long terme pour les femmes, enfants et jeunes réfugiés. Par exemple :

Donner aux réfugiés une possibilité de subvenir à leurs besoins :

Développer les moyens d'existence : manuel de terrain pour les praticiens dans les contextes humanitaires, que nous avons produit en 2009, est le premier guide complet pour assister les programmeurs et les praticiens sur le terrain à concevoir et mettre en œuvre des interventions économiques plus efficaces pour les déplacés. Le manuel se concentre particulièrement sur les besoins économiques des femmes et jeunes déplacés, et il traite des contextes de déplacement en camp et dans les cadres urbains, ainsi que du rapatriement post-conflit vers les communautés d'origine.





Sauver des vies grâce à la santé génésique :

Depuis 1994, nos études et notre plaidoyer ont joué un rôle de primordial pour assurer que les femmes, hommes et jeunes déplacés disposent d'un meilleur accès aux soins de santé génésique, ce qui contribue à sauver des vies. Nos matériels adaptés au terrain aident les travailleurs humanitaires à améliorer la santé génésique et ils fournissent des services de santé génésique prioritaires pour la phase la plus intense d'une situation d'urgence. Nous jouons un rôle clé dans deux consortiums internationaux qui plaident et offrent des services de santé génésique en faveur des populations affectées par des conflits dans le monde entier.

Assurer la sécurité des femmes et des filles lorsqu'elles ramassent du bois à brûler :

En 2006, nous avons entrepris la première enquête approfondie sur les risques de viol et d'agression auxquels sont exposées les femmes et les filles quand elles quittent les camps de réfugiés pour ramasser du bois à brûler. Depuis 2007, nous travaillons avec des agences meneuses de l'ONU et non gouvernementales afin de développer et de diffuser un ensemble innovant d'outils pour diriger l'approvisionnement de combustible en toute sécurité dans les contextes de déplacement. Nous demandons des fonds pour augmenter

le savoir-faire technique du personnel humanitaire, pour étudier et développer de nouveaux combustibles et technologies de l'énergie, et pour fournir ces combustibles et technologies aux endroits où le besoin s'en fait le plus ressentir.

Améliorer les conditions des familles et enfants en détention :

Nous sommes en tête pour ce qui est de fournir des efforts

pour garantir que les lois des Etats-Unis protègent les familles, les femmes et les enfants non accompagnés qui demandent asile et pour que les demandeurs d'asile ne soient pas gardés en détention. Notre travail a conduit au transfert de la plupart des enfants non accompagnés de la détention policière vers la garde par une agence de services sociaux – ce qui constitue une amélioration considérable. Le Département américain de la sécurité intérieure a également mis en œuvre nombre des changements que nous avons recommandés tout en mettant en place de nouvelles normes en ce qui concerne les soins dans une ancienne prison au Texas, où des familles demandant asile étaient détenues dans des conditions scandaleuses.

Tenir compte des adolescents déplacés :

Nos études auprès des adolescents déplacés ont indiqué que les jeunes constituent une ressource non exploitée disposant de peu d'opportunités en ce qui concerne l'éducation secondaire et la scolarité non formelle ou pour le développement de compétences leur permettant d'obtenir des emplois. Notre initiative en cours pour les jeunes vise à développer les capacités sociales et économiques des jeunes en les équipant des outils et des compétences dont ils ont besoin pour rebâtir leurs vies, qu'ils retournent vers leur pays d'origine, qu'ils s'établissent dans le pays où ils habitent comme réfugiés ou qu'ils se réimplantent dans un pays tiers.

Pour en savoir davantage sur ces questions et d'autres encore, veuillez consulter :

womensrefugeecommission.org

La Commission des femmes pour les réfugiés est une filiale et elle est une partie juridique du Comité international de secours, une organisation à but non lucratif selon l'alinéa 501(c)(3), et elle ne reçoit pas de soutien financier direct de l'IRC.

Crédits photographiques : IRC/Gerald Martone; personnel de la Commission des femmes pour les réfugiés.

2010

122 East 42nd Street
New York, NY 10168-1289
212.551.3115 | info@wrcommission.org
womensrefugeecommission.org

